

Communiqué de presse

Paris, le 14 mai 2009

Dossier Gecina : la justice donne raison à Predica

Predica prend acte de la décision, rendue ce jour, par le Tribunal de Commerce de Paris qui limite, par application des dispositions légales en vigueur, les droits de vote pouvant être exercés par les Groupes Rivero et Soler à la prochaine assemblée générale de Gecina prévue le 15 juin.

Cette décision devrait faciliter, dans le respect de l'intérêt social de Gecina, une réorganisation de la gouvernance de la société de nature à restaurer la confiance de ses actionnaires, de ses salariés et du marché.

A propos de Crédit Agricole Assurances

L'assurance est aujourd'hui le deuxième métier du Groupe Crédit Agricole, 1er bancassureur et 2ème assureur en France par le montant des primes collectées. En réunissant toutes les activités liées à l'assurance, le Crédit Agricole met en valeur son modèle de bancassurance et assure une meilleure visibilité à ces métiers.

Crédit Agricole Assurances regroupe depuis janvier 2009 Predica, compagnie d'assurance vie, Pacifica, compagnie d'assurance dommages, Crédit Agricole Creditor Insurance (CACI) pour l'assurance emprunteurs, ainsi que les filiales à l'international.

Crédit Agricole Assurances en chiffres (France et international, assurances vie, IARD et emprunteurs) (au 31/12/2008)

- 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- 192 milliards d'euros d'encours
- 822 millions d'euros de résultat net part du Groupe
- 2 500 personnes

Contacts presse

CREDIT AGRICOLE ASSURANCES

Brigitte Cachon - + 33 (0)1 57 72 31 25
Elise Bouteiller - + 33 (0)1 43 23 80 71

IMAGE SEPT

Estelle Guillot-Tantay - +33 (0)1 53 70 74 95